



DÉLIBÉRATION N° 37/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 24

OBJET :

BUDGET COMMUNAL

Association Volvic Volcanic :

Attribution d'une subvention

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 mars 2024.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Caroline POULET – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

Mme Lucie PINTO par Mme Laurence DUPONT.

M. Daniel BAPTISTE par M. Joël DE AMORIM.

M. Alexis VALLENT par M. Eric DERSIGNY.

Mme Florence PLUCHART est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, rappelle à l'assemblée que l'Association Volvic Volcanic organise depuis 2019 des événements sportifs dont, notamment, la Volvic Volcanic eXpérience (VVX).

Dans ce cadre, l'Association Volvic Volcanic a sollicité de la Commune de Volvic le versement d'une subvention pour l'organisation de la VVX qui aura lieu du 9 au 11 mai 2024.

Ainsi, **le Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, **par 21 voix « pour », 3 « abstentions » et 3 « ne prend pas part au vote » :**

- **DÉCIDE D'ATTRIBUER** à l'Association Volvic Volcanic une subvention de 9 000 € ;
- **APPROUVE** les termes de l'avenant, ci-joint, à intervenir entre la Commune de Volvic et l'Association Volvic Volcanic ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 8/4/2024
Publié ou notifié
le : 9/4/2024

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

